

Ce carnet-outil de la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE) a été élaboré en novembre 2020 par Mathilde Bernard dans le cadre de l'outil pédagogique : « Le droit à la participation, comment ? ».

Les membres de la CODE sont : Amnesty International, ATD Quart Monde, BADJE, DEI-Belgique, ECPAT, FAMISOL, Forum des Jeunes, GAMS-Belgique, Le Forum Bruxelles contre les inégalités, la Ligue des Droits Humains, la Ligue des familles, Plan International Belgique, le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, le Service droit des jeunes de Bruxelles, UNICEF.

Pour le citer : Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (2020), « Le droit à la participation, comment ? », outil pédagogique, www.lacode.be

Carnet outil : Les principes d'une participation éthique, efficace et durable

Outil pédagogique : La participation des enfants, COMMENT ?



Avec le soutien de la  FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Transparent et instructif



- Information **accessible et adaptée**
 - sur **leurs droits** d'expression et de prise en compte de leur expression
 - sur les **modalités** de leur participation
- Transparence
 - des **objectifs**
 - des **rôles de chacun**



L'objectif du processus de participation est-il clair et sera-t-il communiqué à tous les enfants qui seront impliqués ?

Est-il prévu de fournir les informations destinées aux enfants dans un langage et sous un format adéquats pour des enfants ?

Les enfants seront-ils été informés quant à leurs droits (CIDE), et particulièrement quant à leur droit à la participation ?

Les parents/tuteurs/responsables et les enfants seront-ils informés du processus de participation, en ce compris son ampleur, son but et son impact potentiel ?

Les objectifs du processus seront-ils convenus en collaboration avec les enfants ?

Mes notes

Area for taking notes, consisting of multiple horizontal dotted lines.

évaluation	
o	✓
o	✗
o	✓
o	✗
o	✓
o	✓
o	✓
o	✓
o	✓
o	✓

Responsable

- Un **suivi** et d'une **évaluation** de la participation des enfants sont prévus afin
 - d'**informer** et avoir l'**accord** des enfants sur l'**utilisation** de leur participation
 - d'**inclure** les enfants dans le **suivi et l'évaluation**



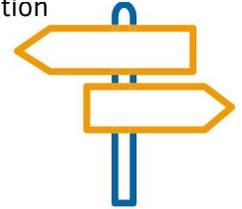
Les enfants seront-ils inclus dans le suivi des résultats ?

Une évaluation du processus de participation incluant les enfants est-elle prévue ?



Volontaire

- Les enfants sont libres
 - de **cesser de participer**
 - d'**exprimer ou non leurs opinions**
 - d'**initier ou non** le processus participatif
- Le processus
 - est **sans contraintes**
 - prévoit suffisamment de **temps et d'informations** pour que les enfants puissent **évaluer** leur participation



Les enfants sont-ils informés sur le fait qu'ils sont libres de cesser de participer à tout moment ?

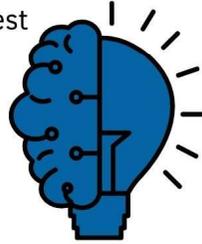
Des mesures ont-elles été mises en place afin que les enfants puissent exprimer librement leurs opinions ?

Le processus prévoit-il assez de temps et d'informations pour que les enfants puissent évaluer leur participation ?



Respectueux

- Les opinions et initiatives des enfants ne sont **pas jugées**
- Toutes les **formes de participation** des enfants sont reconnues et promues:
 - Les **idées et initiatives** des enfants sont encouragées
 - Le **contexte de vie** des enfants est pris en considération



Des mesures assurant le respect et le non jugement des enfants ont-elles été mises en place ?

Le processus tient-il compte du contexte de vie (horaires, cadre socio-économique, etc.) des enfants ?

Le processus permet-il aux enfants d'initier de nouvelles idées et actions ?

Sûr et tenant compte des risques



- Il est de la **responsabilité** des adultes de **protéger les enfants**
- Une **stratégie de protection** de l'enfance est définie afin de
 - tenir compte des risques
 - **préparer** les adultes
 - **informer** les enfants



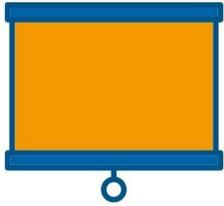
Une stratégie de protection de l'enfance tenant compte des risques spécifiques liés au processus de participation a-t-elle été mise en place ?

Cette stratégie sera-t-elle expliquée à l'ensemble des enfants et adultes engagés dans le processus de participation ?

Le processus garantit-il le respect de la vie privée et de l'intégrité des enfants ?

Les enfants savent-ils vers qui ils peuvent se tourner en cas de problèmes avec le processus participatif ?

Appuyé par la formation



- Une formation et préparation des **encadrant·e·s** et renforcement des capacités des **enfants** est prévue sur:
 - la participation
 - l'écoute
 - les droits de l'enfant
 - le plaidoyer
 - etc.
- Les adultes **apprennent** aussi **des enfants**



Une formation des adultes engagés dans le processus est-elle prévue ?

Du temps spécifique est-il dédié à la préparation des enfants ?

Les enfants ont-ils la possibilité de donner du feedback aux adultes engagés dans le processus ?



Pertinent

- Le sujet **concerne directement** les enfants
- Les enfants ont la possibilité de **décider** :
 - de la **thématique**
 - de la **façon** de l'aborder



La thématique permet-elle aux enfants de tirer parti de leur connaissances, compétences et capacités ?

La possibilité est-elle donnée aux enfants de faire émerger de nouvelles thématiques et questions ?

Le projet vise-t-il à promouvoir une participation authentique des enfants tout au long du processus ?

Adapté aux enfants



- Les **méthodologies** et l'**environnement** sont **adaptés** aux enfants
- Des **ressources** et du **temps** sont prévus afin de **préparer les enfants** et qu'ils se **sentent à l'aise**
- Une attention particulière est portée aux **enfants vulnérables**
- Le **rythme** est **adapté aux enfants**



Les lieux de rencontres sont-ils adaptés aux enfants ?

Les méthodologies sont-elles adaptées aux groupes cible ?
Sont-elles variées ?

Une attention particulière est-elle prévue pour l'accompagnement des enfants vulnérables ?

Est-il prévu de vérifier auprès des enfants si le processus est adapté à leur réalité ?

Inclusif



- Le processus n'est **pas discriminant**
- La **diversité est encouragée**
- La participation des enfants les **plus vulnérables** est encouragée



Quelles garanties ont été mises en place afin que le processus ne soit pas discriminant ?

Le groupe d'enfant est-il divers et représentatif en termes de genres, handicaps, milieux sociaux, origines, etc. ?

Des mesures ont-elles été mises en place afin de favoriser la participation des enfants vulnérables et/ou marginalisés ?